

# Mutuelle de village - Permanence du mercredi 23 septembre 2020



## Mutuelle de village, une mutuelle de proximité

Nous avons le plaisir de vous convier à la permanence qui aura prochainement lieu le **mercredi 23 septembre 2020, de 9 h 30 à 12 h 30 à la Mairie**, afin d'échanger avec vous sur les nombreux avantages et les grands principes qu'offre ma **Mutuelle de village**.

“ *Avec ou sans rendez-vous !*

“ *Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle, nous vous remercions de bien vouloir respecter les gestes barrières pour le bien de tous.*

**Le concept de *Mutuelle de village* ou *Mutuelle communale* répond à une véritable problématique d'accès aux soins pour tous. En effet, plus de 5 millions de Français échappent à la couverture santé complémentaire car ils n'entrent pas dans le champ d'application des mutuelles d'entreprises obligatoires depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.**

Pour faciliter l'accès à une complémentaire santé des personnes vivant ou travaillant sur le territoire de Labastide Saint Sernin, la mairie, avec le soutien du CCAS, a lancé l'opération « Mutuelle de Village ». Ce dispositif permet de souscrire à une complémentaire santé, par la mise en place avec l'accord de la commune, d'un **contrat groupe à adhésion individuelle et facultative** proposant de bénéficier d'une **bonne couverture santé aux meilleurs prix et services**.

La mairie a démarché des mutuelles pour solliciter des offres répondant à cet objectif. Suite à cette prospection, nous avons agréé l'offre de la MOAT (Mutuelle de l'Oise des Agents Territoriaux) qui a également un partenariat avec les mairies de Montberon et Pechbonnieu.

### RENSEIGNEMENTS

Votre conseillère mutualiste

Aurélie CATTEAU

03 44 06 03 98

[aurelie.catteau@moat.fr](mailto:aurelie.catteau@moat.fr)

